

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission d'enquête sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public

- Audition, ouverte à la presse, de M. Gilles Bornstein 2
- Présences en réunion 28

Lundi
2 février 2026
Séance de 16 heures 30

Compte rendu n° 24

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

Présidence de
M. Jérémie Patrier-Leitus
Président de la commission



La séance est ouverte à seize heures quarante-cinq.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Mes chers collègues, nous en venons à notre troisième et dernière audition de la journée en accueillant maintenant Monsieur Gilles Bornstein.

Monsieur Bornstein, vous êtes, pour les Français, l'une des figures de l'information sur le service public audiovisuel. Votre présence s'inscrit dans le droit fil de cette journée d'auditions, puisque nous avons successivement entendu Léa Salamé et Laurent Delahousse avant vous. Vous êtes bien connu des téléspectateurs de France Info, où vous présentez une interview politique intitulée « L'instant politique », et de ceux de France 2, où vous menez l'entretien des « Quatre Vérités » dans l'émission « Télématin ». Vous avez également été rédacteur en chef de l'émission « Des Paroles et des actes » sur France 2.

En homme discret, vous n'exposez guère votre biographie ; vous pourrez cependant présenter le parcours qui vous a conduit aux fonctions que vous occupez aujourd'hui. En revanche, les critiques à votre endroit ne manquent pas, que ce soit sur les réseaux sociaux ou ailleurs. Ce ne sont certes pas toujours des sources d'information précieuses, mais cette audition sera aussi l'occasion, pour vous, de répondre aux attaques dont vous avez fait l'objet. On vous a tour à tour accusé d'être accommodant avec les puissants, de droite comme de gauche, de soutenir le camp libéral ou encore de vous montrer critique à l'égard du monde syndical. Peut-être l'exercice du métier de journaliste suscite-t-il davantage de réactions que par le passé ? Certains ont même épluché vos réseaux sociaux, notamment votre compte Twitter, afin d'y relever vos opinions. Je ne doute pas que le rapporteur reviendra sur certaines de vos déclarations, notamment une réponse à Ian Brossat qui avait suscité de vifs commentaires, ou encore une interview de Rima Hassan qui avait conduit le Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM) – que nous avons auditionné – à examiner votre cas.

Il nous semblait utile de vous recevoir pour définir, avec vous, ce qu'est aujourd'hui un journaliste politique, et pour distinguer ce métier de ceux d'éditorialiste ou d'intervieweur politique. Dans un monde où il faut comprendre d'où les gens parlent, cette commission doit cerner les nuances entre ces différentes fonctions qui, bien que traitant toutes de l'information, adoptent sans doute des angles et des regards spécifiques.

Avant de vous céder la parole, je vous remercie de nous déclarer tout intérêt, public ou privé, de nature à influencer vos déclarations. Par ailleurs, l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires impose aux personnes auditionnées par une commission d'enquête de prêter serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

(M. Gilles Bornstein prête serment.)

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Je vous remercie et vous cède maintenant la parole.

M. Gilles Bornstein, éditorialiste politique. Je m'exprime devant votre commission en tant qu'éditorialiste politique et salarié du service public depuis vingt ans. Je précise « salarié » car je n'exerce aucune responsabilité de direction ni de fonction managériale ; je répondrai donc avec plaisir à vos questions sur l'exercice de mon métier, mais je ne saurais me prononcer sur des sujets qui excèdent ce cadre. Vous avez entendu de nombreux décideurs et

responsables de l'audiovisuel public ; pour ma part, je m'efforcerai de vous apporter un éclairage de terrain.

Le terrain, pour moi, c'est le plateau : celui de « Télématin » mais aussi celui de France Info. Mon activité d'éditorialiste se décline en deux fonctions. Du lundi au jeudi, à 8 h 12 précisément, je conduis l'interview politique de « Télématin », sur France 2, qui s'intitule « Les Quatre vérités » ou « Les 4V ». Je n'ai rien inventé : ce rendez-vous existe depuis 1987 et fêtera bientôt ses quarante ans – je suis le neuvième titulaire du poste. L'après-midi, j'interviens régulièrement dans la tranche 18-20 heures de France Info, intitulée « Tout est politique ». J'en suis en outre le joker à la présentation, ce qui me conduit à remplacer régulièrement ma consœur Sonia Chironi lorsqu'elle-même assure le remplacement de Laurent Delahousse au journal de 20 heures.

Je me considère comme une sorte d'artisan qui, avec la rédaction, s'emploie à fabriquer et à animer des émissions certes plus modestes que les grandes éditions du soir – vous venez d'interviewer Léa Salamé et Laurent Delahousse –, mais qui, à plus petite échelle, concourent quotidiennement à l'information des Français. Je me suis rendu compte que nos activités suscitent de nombreuses interrogations : à la machine à café, on me demande souvent qui choisit les thèmes et les invités, qui contacte ces derniers, quel est le délai de programmation ou encore si les invités connaissent les questions à l'avance. Cette audition est donc l'occasion de lever le voile sur la fabrication de l'information, car c'est ce que je fais au quotidien.

J'aimerais donc vous exposer le processus de création de ces deux émissions auxquelles je contribue. Ce travail, que j'ai déjà qualifié d'artisanal, n'en demeure pas moins soumis à une grande rigueur et au respect de procédures précises. L'organisation des « 4V » est très simple : j'échange plusieurs fois par jour avec une programmatrice afin d'arrêter le choix des invités et des thèmes d'actualité que nous souhaitons traiter. Il arrive que la programmation soit fixée quelques jours à l'avance mais aussi qu'elle se décide le jour même. Par exemple, l'invité que je recevrai demain matin n'a été déterminé qu'il y a quelques heures.

Bien entendu, nos décisions et nos invitations respectent les règles qui nous sont imposées par l'Arcom, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Si le régulateur impose à France Télévisions de présenter un bilan équilibré chaque trimestre, nous nous astreignons, de notre propre initiative, à des exigences plus strictes. Il est demandé à chaque intervieweur et à chaque rédacteur en chef d'émission politique de veiller, à son échelle, à cet équilibre. Je m'efforce donc de rendre, pour « Les 4V », la copie la plus équilibrée possible, afin que d'éventuels déséquilibres n'aient pas à être compensés par d'autres programmes. Alexandre Kara, qui était jusqu'à ce matin directeur de l'information de France Télévisions, a quant à lui souhaité que nous visions un équilibre mensuel. Dans cette perspective, la direction de la rédaction assure un suivi constant dont elle m'informe très régulièrement, afin que nous parvenions à tenir cet objectif mois après mois.

À ces règles, j'ai ajouté une contrainte personnelle : je refuse que « Les 4 V » soient monolithiques sur une semaine. Je me vois mal recevoir trois ministres une semaine, puis trois représentants du Rassemblement national la suivante et trois figures de la gauche celle d'après. Sur une semaine, nous recherchons un équilibre maximal en invitant successivement un membre de la majorité ou du gouvernement, un représentant de l'opposition de gauche et un représentant du Rassemblement national. Nous ouvrons également notre plateau aux forces vives de la nation ; nous recevions d'ailleurs ce matin Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT. Je m'attache donc, autant que faire se peut, à garantir une programmation équilibrée à l'échelle de la semaine.

En ce qui concerne « Les 4V », on me demande souvent – c’est une question qui vaut pour toute interview politique – si les invités connaissent les questions à l’avance. Ce n’est évidemment pas le cas. Toutefois, par souci de transparence, je précise qu’il est d’usage que la programmatrice de l’émission et les collaborateurs de nos invités échangent en amont quant aux thématiques qui seront abordées. Cette pratique me semble parfaitement normale : mon rôle n’est pas de tendre des pièges mais de permettre aux invités d’éclairer les Français sur les solutions qu’ils proposent pour diriger le pays. Il me paraît donc légitime de leur indiquer quels sujets seront abordés durant les quelques minutes qui nous sont imparties. Je ne communique en aucun cas l’intitulé exact des questions ; ces échanges préalables demeurent d’ailleurs purement indicatifs puisqu’une fois sur le plateau, je garde toute latitude pour poser les questions de mon choix, tandis que l’invité peut y répondre comme il l’entend.

L’après-midi, j’exerce une seconde activité au sein de l’émission « Tout est politique ». Le format est sensiblement différent : il s’agit d’un débat de deux heures sur l’actualité, où nous traitons généralement trois ou quatre thèmes, parfois seulement deux voire un seul, exceptionnellement, lorsque cela s’impose. La démarche est là aussi très collégiale. En concertation avec le rédacteur en chef et le directeur de la rédaction, nous communiquons via des groupes WhatsApp et tenons des conférences pour déterminer ce qui nous semble intéressant et comment faire progresser l’information. Nous composons le menu de l’émission comme le font les rédacteurs en chef du journal de 20 heures ou de la presse écrite.

Nous essayons de proposer aux téléspectateurs l’émission la plus équilibrée possible – un peu d’actualité étrangère, un peu de politique intérieure et un peu de sujets de société –, à moins qu’un thème spécifique ne domine tous les autres. Ce soir, par exemple, le choix s’est porté sur l’Iran, le budget et la future élection présidentielle. Nous veillons par ailleurs à ce que nos plateaux soient les plus pluralistes possible, afin que toutes les analyses et tous les points de vue susceptibles de nourrir le débat puissent être entendus.

Voilà ce que je voulais dire sur la fabrication des émissions auxquelles je participe. Je suis à votre disposition pour vous éclairer sur la production de l’information de service public, dans un cadre déontologique clair.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Merci pour ce propos liminaire concis qui nous permet de mieux appréhender vos méthodes de travail.

Ma première question concerne le respect du pluralisme politique. S’agissant de la répartition des temps de parole, dont les critères ont été fixés par l’Arcom, vous récemment déclaré ceci : « Le respect des temps de parole, un impératif que je comprends très bien, restreint temporairement notre liberté éditoriale. » Quels sont, selon vous, les inconvénients des critères qu’applique l’Arcom ? Engendrent-ils des déséquilibres temporaires dans la préservation du pluralisme ? Comment conciliez-vous le pluralisme politique, qui est une obligation légale, avec la liberté éditoriale que vous appelez de vos vœux ?

Cela m’amène à une question corollaire : quelle est votre réaction au fait que les émissions de France 5 « C à vous », « C ce soir » et « C politique » ne puissent plus, temporairement, accueillir d’invités politiques à l’approche des élections municipales ? Cette décision semble motivée par des difficultés liées au décompte des temps de parole. Je vous pose cette question car, en tant que présentateur d’émissions politiques, vous en garantissez à chaque instant le pluralisme. Si j’étais un peu brutal, je vous demanderais comment a-t-on pu en arriver là... Comment expliquer qu’à la suite d’une mise en garde de l’Arcom, on décide, de manière

préventive et à la veille d'un scrutin, de ne plus inviter de responsables politiques dans des émissions dont l'objet est précisément de traiter de la politique ?

M. Gilles Bornstein. J'ai appris, en écoutant l'audition d'Alexandre Kara, que les émissions de France 5 ne recevraient plus d'invités politiques. En tant que salarié de France Télévisions, je suis loyal à ma direction et je n'ai pas à commenter plus avant cette décision de M. Kara ; j'ai néanmoins cru comprendre, à son argumentaire, qu'il lui semblait difficile de procéder autrement.

Vous me demandez ensuite si le respect des temps de parole imposé par l'Arcom induit des déséquilibres. La réponse est non, puisque nous les respectons. À de très rares exceptions près, l'Arcom nous a d'ailleurs toujours donné quitus. Nous nous conformons strictement à la réglementation et aux obligations qui nous sont imposées pour respecter ce pluralisme.

Vous m'avez aussi demandé s'il était parfois compliqué de se plier à ces contraintes : la réponse est oui, parce que l'actualité n'est pas linéaire. Hors période électorale, nous devons respecter l'équilibre de la vie politique française selon une règle claire : un tiers du temps de parole pour l'exécutif et deux tiers pour les partis politiques. S'agissant de ces deux derniers tiers, l'Arcom ne nous donne pas de recommandations précises ; il nous revient de déterminer comment cet équilibre doit être assuré. Nous devons respecter une clé de répartition qui permette à toutes les formations au nom desquelles vous avez été élus d'être représentées à due concurrence. Ce n'est donc pas toujours facile, car l'actualité met les uns et les autres successivement au premier plan. Nous pourrions être tentés, sur une période donnée, d'accorder davantage de temps de parole aux partis qui font la une. L'Arcom nous en empêche et j'y vois un bénéfice : cela nous force à ne pas nous contenter de surfer sur l'actualité quotidienne. Il n'en demeure pas moins que cette contrainte nous oblige parfois à faire des choix.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Dans l'interview que j'ai citée tout à l'heure, vous expliquez que « Les Quatre vérités » sont « en bout de chaîne » et qu'il vous appartient donc de « remettre les choses à niveau et [de] rattraper l'équilibre de la chaîne, parce que [vous avez] des invités tous les jours » et que « [votre] durée est relativement connue [et] prévisible ». Je comprends votre raisonnement mais cela pourrait aussi suggérer, suivant une autre interprétation, qu'il est plus compliqué de respecter le pluralisme sur d'autres émissions et d'autres tranches d'information de France 2. Voulez-vous dire que votre émission sert de variable d'ajustement pour compenser un déséquilibre global ? Je ne suis pas certain d'avoir bien saisi la portée de votre formule...

M. Gilles Bornstein. Je ne me souvenais pas avoir dit cela. J'ai partiellement répondu en précisant que, depuis quelques mois, il est demandé à chaque responsable d'émission d'équilibrer sa propre tranche, précisément pour que les émissions adjacentes – celle d'avant et celle d'après – n'aient pas à compenser d'éventuels déséquilibres.

Cela dit, lorsqu'une émission comme « L'événement » de Caroline Roux consacre, en première partie de soirée, trois quarts d'heure ou une heure de temps de parole à une seule formation politique, cela crée mécaniquement un déséquilibre qu'il est plus difficile de compenser. Il est de notre devoir de service public de proposer de la politique en *prime time* ; il appartient ensuite à chacun de s'organiser pour que le groupe France Télévisions rende à l'Arcom une copie équilibrée. Il serait malhonnête de ne pas l'admettre : « Les 4V » étant une émission régulière, programmée tous les jours, elle permet parfois de rééquilibrer les temps de parole. Mais ce qui importe, au bout du compte, c'est que le pluralisme soit respecté. Et si, de temps en temps – c'est de moins en moins souvent le cas –, notre émission permet d'atteindre

cet objectif, c'est très bien. Elle ne s'arrête quasiment jamais, quinze jours à Noël et très peu l'été. Ce caractère quotidien nous permet d'inviter tout le monde, les parlementaires dont les partis siègent à l'Assemblée nationale mais aussi ceux qui n'y sont pas représentés. « Les 4V » nous permettent de donner la parole à chacun.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Ma première question est assez générale : à observer les nombreuses faveurs dont la chaîne France Info a bénéficié, on a le sentiment qu'elle est à la fois le cancre et l'enfant chéri de la télévision numérique terrestre (TNT). Son budget a été multiplié par deux au cours des sept dernières années. L'Arcom lui a attribué depuis le 6 juin 2025 le canal 16, soit l'ancienne fréquence de CNews. Certains spécialistes espéraient alors que France Info décollerait, en tirant profit du report de téléspectateurs perdus par ce changement de numérotation. Force est de constater, quelques mois plus tard, qu'il n'en est rien puisqu'en 2025, France Info plafonnait toujours autour de 0,9 % de part d'audience. Sur la même période, CNews atteignait 3,4 %, soit quatre fois plus, tandis que BFM TV s'établissait à 2,8 % et LCI à 2 %.

Quelle est votre analyse de la situation ? Selon vous, qu'est-ce qui ne fonctionne pas sur la chaîne France Info ? Comment expliquez-vous ce désamour ou du moins ce désintérêt manifeste des Français à l'égard de la quatrième chaîne d'information de la TNT ?

M. Gilles Bornstein. Je ne parlerais pas de désamour. Les chiffres confirment que nous sommes la quatrième chaîne d'information, mais vos données datent un peu : nous avons atteint 1 %, voire un peu plus. Depuis le début du mois de janvier, nous nous situons régulièrement entre 1,1 % et 1,2 %. Cela peut paraître infime, mais passer de 1 % à 1,1 % représente tout de même une progression de 10 % ; ce n'est donc pas anecdotique.

L'installation d'une chaîne d'information s'inscrit dans le temps long. Il ne vous a pas échappé que nous sommes la quatrième dans l'ordre chronologique ; les trois autres existaient déjà quand nous sommes arrivés sur le marché. Quant à la création du « bloc info » – le regroupement des chaînes sur les canaux 13, 14, 15 et 16 –, il nous a été profitable : depuis, nous avons gagné 0,2 point de part d'audience, ce qui représente pour nous une hausse considérable de 20 %.

Il faut également considérer le Reach – la couverture quotidienne –, dont Muriel Pleynet vous a déjà parlé : chaque jour, 7 millions de téléspectateurs nous regardent à un moment de la journée. Je préférerais que ce chiffre soit plus élevé et, de fait, d'autres font mieux, mais ce n'est pas ridicule. Si notre durée d'écoute est la plus faible – les gens nous regardent moins longtemps que les autres chaînes d'info –, c'est essentiellement parce que nous avons rétabli des journaux de quatre à douze minutes toutes les heures et des rappels des titres de deux minutes toutes les demi-heures. Nous considérons en effet qu'une chaîne d'information doit avant tout donner de l'information. Nous choisissons d'approfondir certains thèmes dans nos différentes émissions, mais le téléspectateur a aussi le droit d'avoir un panorama complet du reste de l'actualité. Nous assumons ce parti pris, mais il est vrai qu'il donne au téléspectateur ce que l'on appelle dans notre jargon une ODF, une occasion de fuir, en lui offrant le loisir de changer de chaîne. Plutôt que de désamour, je parlerais donc d'un amour naissant qui demande à être confirmé.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Dans un rapport de 2024, l'Inspection générale des finances (IGF) propose quelques éléments d'explication. On y lit ceci : « Le canal 27 a des audiences faibles et sa ligne éditoriale n'est pas assez clairement définie. Une étude de janvier 2024 sur le positionnement de la chaîne souligne « une affinité avec des thèmes pas assez

marquants pour construire un territoire éditorial fort” et “des incarnations et des invités pas aussi charismatiques et accrocheurs que sur les autres chaînes info” ».

Selon vous, que devrait faire France Info pour trouver des incarnations – des présentateurs – et des invités plus « charismatiques et accrocheurs », selon les termes du rapport de l'IGF, afin de concurrencer les autres chaînes ? Si, par exemple, France Info décidait d'accueillir une nouvelle journaliste comme Sonia Mabrouk, la rédaction s'en réjouirait-elle ? Et cela contribuerait-il, selon vous, à rehausser les audiences ?

M. Gilles Bornstein. Je suis moi-même l'une de ces incarnations. J'entends qu'elles puissent manquer de présence ou de force ; il m'arrive d'ailleurs, me concernant, de partager ce point de vue. Il n'en demeure pas moins que ce jugement vous appartient. La direction de l'information et celle de la chaîne ont estimé qu'il était opportun d'engager telle ou telle personne pour présenter les différentes tranches d'information. Ce n'est pas à moi de juger de la personnalité – suffisante ou insuffisante – de mes camarades ; quant à présumer de leur réaction face à une éventuelle arrivée, j'en serais bien incapable.

M. Charles Alloncle, rapporteur. J'en viens à une dernière question concernant l'identification et la différenciation de votre antenne. Quatre chaînes d'information, c'est beaucoup pour un pays comme la France ; or trois d'entre elles semblent très clairement identifiées par le public : CNews est la première chaîne pour les débats et la politique, BFM TV pour l'actualité de terrain et LCI pour le traitement de l'information internationale. Quant à France Info, je dois avouer qu'à la lecture de différentes études qualitatives, je peine à percevoir son positionnement, sa singularité et, finalement, la justification de son existence face à ses trois concurrents privés. Vous qui connaissez très bien la chaîne, pourriez-vous définir son positionnement par rapport à la concurrence ?

M. Gilles Bornstein. Vous êtes très exigeant quant à l'utilisation des fonds du service public et vous avez raison de l'être. En tant que chaîne d'information du service public, nous avons vocation à nous adresser à tout le monde. Vous n'avez donc pas tout à fait tort lorsque vous soulignez que nos trois concurrentes occupent chacune un territoire bien particulier. LCI a fait le choix tout à fait respectable de se consacrer essentiellement à l'actualité internationale ; ce qu'ils font est très bien réalisé, mais il est logique, de notre côté, que nous ne nous limitions pas à ce seul domaine. Nous devons traiter de tout : ce que l'on gagne en généralité, on le perd nécessairement en spécialité. Il est exact qu'il est plus difficile de définir un territoire propre quand on a pour but d'être une chaîne généraliste.

Cela dit, nous sommes bien conscients qu'il a pu nous arriver, par le passé, de manquer d'identité. Sous l'impulsion de notre nouveau directeur de la rédaction, nous retravaillons les différentes tranches de la grille pour leur donner une identité plus affirmée. C'est dans ce cadre que se situe « Tout est politique », dont le titre a été adopté au début de la saison et que nous avons conçu comme une émission de débat d'actualité. Chaque jour, trois ou quatre thèmes de société sont traités sous tous les angles par des chroniqueurs généralistes et des spécialistes. Notre ambition est de faire de France Info la chaîne du débat d'actualité.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Le rapport du Cedaet, le Centre d'étude et d'analyse des techniques, dont nous avons auditionné les représentants récemment, souligne l'existence d'une forme de hiérarchie entre les chaînes et les émissions au sein de France Télévisions, France 2 étant par exemple plus réputée que France 3. Le rapport relève ainsi, à la page 46, le témoignage suivant : « Il était admis, tacitement, que c'était plus prestigieux, quand on était journaliste, de travailler pour les éditions de France 2 que pour celles de France 3. » Ce

constat est corroboré par le rapport de l'IGF de 2024, qui note à la page 27 que « France Info souffre d'un déficit [...] d'attractivité au sein de France Télévisions », que « les vedettes vont aux journaux télévisés et dans les magazines d'information [et que] les actualités les plus chaudes sont réservées à France 2 ».

Ressentez-vous un certain dédain, de la part de la rédaction de France Télévisions, envers la chaîne France Info ? Et trouvez-vous normal que des figures comme Léa Salamé ou Laurent Delahousse n'interviennent jamais sur cette antenne ? Ne serait-ce pas là un levier efficace, à l'avenir, pour rehausser l'audience de la chaîne ?

M. Gilles Bornstein. Encore une fois, en tant que salarié, il ne m'appartient pas de définir la stratégie de la chaîne. Certes, on aurait pu choisir de mobiliser les personnalités les plus connues du groupe sur France Info, mais ce n'est pas l'orientation qui a été retenue. Il existe cependant déjà une certaine porosité entre les deux antennes : Jean-Baptiste Marteau, qui anime notre matinale, est le joker de Léa Salamé sur France 2 ; de même, Sonia Chironi, dont je suis moi-même le joker, assure les remplacements de Laurent Delahousse lors des journaux du week-end. Vous appeliez de vos vœux une identité plus affirmée pour France Info, mais pour qu'elle existe par elle-même, le meilleur moyen est sans doute qu'elle ait ses propres incarnations, plutôt que d'emprunter les visages de notre grande sœur. Nous devons nous efforcer de faire émerger les nôtres. Cela prend du temps, c'est vrai, mais plusieurs de nos figures sont déjà bien identifiées par le public.

Quant à la hiérarchie entre les chaînes, elle tient d'abord à l'histoire : France 2 et France 3 sont les aînées du groupe, alors que France Info est une création récente – nous sommes la petite sœur. Elle tient aussi à la réalité des audiences : le 20 heures de France 2 mobilise un public bien plus large que les émissions auxquelles je collabore. Certains préfèrent peut-être travailler pour les grandes chaînes, mais je n'ai pour ma part jamais ressenti le dédain que vous évoquez.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Vous dites ne l'avoir jamais ressenti, mais deux rapports successifs – celui du Cedaet et celui de l'IGF – l'ont souligné, mentionnant même des cas de souffrance au travail. D'où viennent ces signaux d'alerte concernant la hiérarchisation des rédactions et le dédain exprimé à l'égard de France Info ? Vous qui connaissez parfaitement la chaîne, avez-vous le sentiment qu'elle fait l'objet d'une forme de mépris par rapport à la rédaction nationale ou même à France 3 ?

M. Gilles Bornstein. Non, je n'ai pas l'impression qu'il existe un quelconque mépris à l'égard de France Info. Quant à la souffrance au travail, je dois dire que je ne l'ai, pour ma part, jamais ressentie. Il est vrai que nous travaillons tous beaucoup, dans des conditions parfois difficiles ; il peut exister, comme partout ailleurs, une certaine pression professionnelle. Toutefois, je n'ai jamais été témoin de situations que j'assimilerais à de la souffrance au travail.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Jeudi dernier, le 29 janvier, à peine quelques minutes après la fin de l'audition de l'ancienne directrice de France Info, Mme Muriel Pleyne, un rapport interne la mettant en cause pour de graves dérives managériales a été rendu public. Vous admettez qu'une telle chronologie puisse interpeller, d'autant que ce rapport aurait été remis à la direction de l'information de France Télévisions dès le 6 juin dernier.

Ce document s'ajoute à un contexte déjà pesant. La gestion des ressources humaines, à la direction de l'information et particulièrement chez France Info, se trouve incriminée dans plusieurs rapports et plusieurs cas de souffrance au travail sont notamment recensés.

Selon vous, existe-t-il sur cette chaîne un problème de pression, de climat professionnel et peut-être de souffrance au travail ? C'est ce que semblent suggérer le rapport interne que je viens d'évoquer, celui du Cedaet et certains passages du rapport de l'IGF.

M. Gilles Bornstein. Vous évoquez les événements du 29 janvier. Je vous ferai une confidence, bien que cela soit secondaire : c'était le jour de mon anniversaire et, à l'heure à laquelle vous faites allusion, j'étais en famille. Je n'ai pas eu accès au rapport dont vous parlez puisque je n'occupe aucune fonction de direction ni de management. En ce qui me concerne, je n'ai jamais été témoin de telles dérives et personne ne m'a rapporté de situations semblables à celles que vous décrivez.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Vous évacuez un peu vite la question du rapporteur ! Ce rapport n'est pas anodin ; les témoignages de salariés rapportés par la presse évoquent des dérives managériales sérieuses. S'il ne nous appartient pas d'en juger ici, vous êtes l'une des figures de la chaîne France Info qui, après tout, n'est pas une multinationale : les effectifs n'y sont pas démesurés. Le contenu de ce document vous a-t-il surpris ? Que pouvez-vous en dire ? C'était peut-être votre anniversaire ce soir-là, mais vous avez sans doute pris connaissance des articles de presse le lendemain ; en les découvrant, quelle a été votre réaction ?

M. Gilles Bornstein. Je suis sous serment et je ne vous mentirai pas : j'avais entendu parler de ce rapport. Cependant, son contenu m'a surpris, notamment l'emploi de termes tels que celui de « souffrance au travail ». Pour ma part, je n'ai jamais été témoin ni victime de situations qui pourraient être qualifiées de management toxique. Vous avez raison, nous ne sommes pas une multinationale et nous nous connaissons tous. Or ma pratique quotidienne de la chaîne ne correspond pas du tout à ce que relaterait ce rapport, que je n'ai – encore une fois – pas lu.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Sur un autre sujet, à l'antenne – vous vous en réjouissez et vous le revendiquez –, France Info incarne le canal de la transparence ; on peut d'ailleurs apercevoir la rédaction travailler derrière votre plateau. En revanche, en ce qui concerne les comptes de la chaîne, la situation semble nettement moins transparente. Le rapport de la Cour des comptes évalue le coût de France Info à 28 millions d'euros, montant qui a doublé en sept ans ; la présidente Delphine Ernotte a quant à elle reconnu, lors de son audition, qu'il atteindrait en réalité près de 40 millions d'euros. Vous conviendrez qu'un tel écart, constaté en l'espace de quelques mois, puisse interpeller. Par ailleurs, des spécialistes des chaînes d'information en continu estiment qu'il est difficile de faire fonctionner un tel média avec moins de 100 millions d'euros.

En tant que journaliste, votre mission est d'informer les Français. Avez-vous déjà cherché à connaître le coût exact du fonctionnement de votre chaîne ? Pourquoi un tel mystère entoure-t-il ces chiffres ? Pourquoi entend-on 28 millions par-ci, 40 millions par-là, voire 100 millions selon certains experts ? En définitive, combien la chaîne France Info coûte-t-elle au contribuable ?

M. Gilles Bornstein. Je crains que ma réponse ne vous déçoive : encore une fois, je ne suis ni directeur général ni directeur financier de la chaîne. Au risque de vous paraître manquer de curiosité, je ne me suis jamais interrogé sur le coût global de notre grille de programmes.

Ce que je peux vous dire, en revanche, c'est que nous évoluons dans un environnement financier contraint. Vous demandiez tout à l'heure à Jean-Michel Carpentier s'il prenait en

considération le coût des reportages ; il vous a répondu que ce n'était pas notre préoccupation première, mais que nous ne pouvions ignorer la réalité budgétaire. Travaillant chaque jour à la rédaction de France Info et participant à ses émissions, je constate que cette contrainte est bien réelle : on nous refuse parfois certains moyens pour des raisons budgétaires. En tant que praticien, je ressens donc cette pression financière au quotidien, mais j'avoue ne m'être jamais intéressé au budget global de la chaîne.

M. Charles Alloncle, rapporteur. En ce qui concerne les pistes d'optimisation, on sait que la situation financière de France Télévisions est périlleuse, pour ne pas dire critique. Un risque de dissolution se présente et la présidente du groupe a d'ailleurs annoncé un plan d'économie de plusieurs dizaines de millions d'euros qui doit être déployé rapidement.

Pourtant, à la lecture des rapports de l'IGF, de la Cour des comptes et même de l'Arcom, on s'aperçoit que si France Info TV existe depuis près de dix ans, il n'existe aucune véritable synergie ni aucune mutualisation d'ampleur des coûts avec France Info Radio. Le rapport de l'IGF, dont je cite la page 25, est sans appel : « On est loin des ambitions initiales » et « le rapprochement de la radio et de la télévision reste embryonnaire. » En février 2023, Delphine Ernotte et Sibyle Veil annonçaient pourtant dans un document conjoint un acte II de France Info. Force est de constater que, trois ans plus tard, il ne s'est rien passé.

Comment expliquez-vous une telle inertie et cette logique de silo ? Pourquoi est-il si difficile, pour France Info TV et France Info Radio, de travailler ensemble, alors que 500 mètres seulement séparent la Maison de la radio du siège de France Télévisions ?

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Pour compléter la question du rapporteur, êtes-vous favorable à la création d'un média global « France Info » qui rapprocherait la télévision et la radio ? Je suis, aux côtés de Virginie Duby-Muller, rapporteur de la proposition de loi relative à la réforme de l'audiovisuel public et à la souveraineté audiovisuelle, qui prévoit la création d'une holding. Notre ambition est précisément de faire émerger ce grand pôle France Info qui, comme vient de le souligner le rapporteur, n'a toujours pas vu le jour. Certes, des coopérations existent, mais nous sommes encore très loin d'un média global unifié intégrant la télévision, la radio et le numérique.

M. Gilles Bornstein. Vous comprendrez qu'il ne m'appartient pas de commenter le rapprochement des deux chaînes, radio et télé, de France Info, qui fait l'objet d'un projet de loi. J'observe que, tous les mercredis matin, je participe à l'émission « Les informés », produite par France Info Radio, tournée dans ses locaux et diffusée par les deux chaînes. Par conséquent, la synergie existe. Alexandre Kara vous a dit regretter qu'elle ne soit pas allée plus loin – je n'ai pas non plus à commenter ses propos. Mais, encore une fois, les synergies entre les entités de France Télévisions existent ; j'en suis l'exemple vivant puisqu'en application d'un seul contrat – preuve que nous sommes attentifs aux deniers du contribuable –, je travaille à la fois sur France 2, où je présente chaque matin « Les 4V », et sur France Info.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Quelles synergies supplémentaires permettraient d'optimiser les coûts ?

M. Gilles Bornstein. Il ne m'appartient pas d'en juger. J'imagine que l'on peut toujours mutualiser davantage les dépenses. Je sais, pour le vivre au quotidien, que des efforts sont faits dans ce domaine. Lorsque je suis arrivé dans le groupe, il y a une vingtaine d'années, France 2 et France 3 collaboraient assez peu. Aujourd'hui, elles ont une rédaction commune :

il y a un seul service politique, un seul service économique... Je ne sais même plus, parmi ceux qui ont été embauchés avant la fusion, qui vient de France 2 et qui vient de France 3. La réalité du rapprochement des deux chaînes n'est donc plus à prouver : il est total. Avec France Info, les choses avancent, rapidement. Peut-être est-ce moins le cas avec la radio – il ne m'appartient pas d'en juger. Mais tout cela progresse chaque mois.

M. Charles Alloncle, rapporteur. J'en viens à une question désormais récurrente au cours de nos auditions mais que je tournerai cette fois un peu différemment. Léa Salamé et Laurent Delahousse nous ont indiqué être soumis à des consignes strictes de la direction de France Télévisions, qui leur interdit de communiquer publiquement le montant de leur rémunération au nom du principe de concurrence ou du secret des affaires.

Nous sommes quelques-uns à nous étonner de tels motifs. D'une part, les dirigeants de France Télévisions expliquent eux-mêmes que les rémunérations versées par le service public sont par nature bien inférieures à celles du secteur privé ; d'autre part, j'ai du mal à comprendre en quoi la transparence des salaires d'animateurs financés par l'argent public et celle des rémunérations qu'ils se versent en tant que dirigeants de société pourraient concrètement nuire à la concurrence. Je suppose que si je vous demande de dévoiler votre salaire, vous me ferez la même réponse que les animateurs qui vous ont précédé. Mais, selon vous, en quoi la divulgation de ces salaires nuirait-elle concrètement à la concurrence ?

M. Gilles Bornstein. Je vous ferai effectivement la même réponse que ceux qui m'ont précédé à cette place. Si vous avez demandé à avoir connaissance de mon contrat de travail et de mon salaire, je suis certain qu'ils figurent dans la data room. Si ce n'est pas le cas et si cela vous intéresse – bien que cela n'ait rien de passionnant, je vous le garantis –, vous pouvez demander ces éléments, qui vont être communiqués dans les plus brefs délais. Il est vrai que la direction de France Télévisions nous a demandé de ne pas dévoiler nos salaires pour des raisons liées au respect de la vie privée.

Quant à votre question sur le salaire des animateurs-producteurs, vous comprendrez que je ne suis pas en mesure d'y répondre car, si j'ai travaillé il y a longtemps pour une boîte de production, je suis désormais salarié du service public.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Sans révéler le montant de votre salaire, pouvez-vous nous dire si, en occupant les mêmes fonctions dans le privé, vous gagneriez deux, trois, quatre fois plus ?

M. Gilles Bornstein. J'ai prêté serment, je vais donc vous dire la vérité. J'ai entendu Léa Salamé répondre à cette question tout à l'heure. En ce qui concerne les animateurs stars, les différences sont immenses, en défaveur du service public. Je ne doute pas que, s'ils avaient fait le choix de travailler ailleurs, et Laurent et Léa auraient considérablement mieux gagné leur vie. Pour ce qui est des postes de cadre intermédiaire comme celui que j'occupe, je pense – je n'ai pas d'informations particulières à ce sujet – qu'à responsabilités égales, les différences sont moins importantes.

M. Charles Alloncle, rapporteur. S'agissant du pluralisme, de l'honnêteté et de l'indépendance de l'information, Mme Salamé et M. Delahousse nous ont expliqué prendre le plus de distance possible avec les politiques, vouloir appliquer un devoir de réserve total et limiter leurs interventions médiatiques. Quelles règles déontologiques vous appliquez-vous, en tant que figure de l'audiovisuel public, pour assurer une séparation entre les pressions politiques

que vous pourriez subir, notamment des demandes de rendez-vous, et l'exercice de votre métier ?

M. Gilles Bornstein. Comme tout journaliste politique, je rencontre des politiques. Chaque journaliste doit chercher les informations dont il va rendre compte, décrypter, mettre en perspective. Un reporter de guerre se rend sur les théâtres d'opérations, un reporter qui traite de la médecine se rend dans les hôpitaux, rencontre des malades et des médecins... Pour moi, qui suis journaliste politique, chercher de l'info, c'est fréquenter les femmes et les hommes politiques, notamment déjeuner avec eux. Il s'agit de déjeuners professionnels au cours desquels je cherche de l'information. J'essaie de m'en servir le plus possible, mais ce n'est pas parce que je déjeune avec tel député que j'ai avec lui une relation de connivence. Il s'agit simplement d'aller chercher l'information dont j'ai besoin pour exercer le mieux possible mon métier.

M. Charles Alloncle, rapporteur. S'agissant de la connivence, je me permets de vous poser une seule question sur ce que l'on a appelé l'affaire Cohen et Legrand. Le 30 septembre 2025, l'INA – l'Institut national de l'audiovisuel – a publié un bilan du traitement médiatique de ladite affaire. Si CNews est la chaîne qui en a le plus parlé, France Info l'a presque invisibilisée. Ainsi, entre le 5 et le 19 septembre, les noms de Thomas Legrand et de Patrick Cohen ont été mentionnés vingt-quatre fois sur BFM TV, quarante fois sur LCI et seulement quatre fois sur France Info. Même LCI, qui est devenue une chaîne à vocation géopolitique et internationale, a parlé dix fois plus de cette affaire que France Info ! Il s'agissait pourtant d'un fait politique, qui était alors au cœur de l'actualité et qui a été beaucoup commenté. Pourquoi cette chaîne a-t-elle invisibilisé l'affaire Patrick Cohen et Thomas Legrand alors que la mission du service public est d'informer l'ensemble des Français ?

M. Gilles Bornstein. Vous utilisez le terme « invisibiliser ». Je ne peux pas répondre très précisément à cette question : je ne sais pas pourquoi il a été décidé de ne pas en parler. Vous m'apprenez ces chiffres. Ce que je peux vous garantir, c'est qu'il n'était pas question de dissimuler quoi que ce soit.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Vous-même, avez-vous traité ce sujet sur France Info ?

M. Gilles Bornstein. Je n'ai pas le souvenir d'avoir posé précisément des questions à ce sujet. Il se trouve par ailleurs que j'étais en vacances fin décembre, au moment le plus important de l'affaire. Très honnêtement, je ne me souviens pas si j'ai eu l'occasion ou pas de poser des questions. Aux « 4V », non. On parle de beaucoup de choses dans un talk-show de deux heures, surtout quand on le fait régulièrement.

M. Charles Alloncle, rapporteur. J'aimerais votre avis sur le traitement qu'a réalisé France Info de deux événements relativement similaires. Cela pourrait être un cas pratique étudié dans les écoles de journalisme.

Ces derniers jours, France Info a parlé – et c'est bien normal – de la mort d'Alex Prettì aux États-Unis le 24 janvier, un drame largement couvert par les médias outre-Atlantique. Le lendemain, un reportage était déjà consacré à l'événement sur France Info.

En septembre dernier, les Français découvraient un autre drame survenu aux États-Unis, le meurtre d'Irina Zaroutska. Réfugiée ukrainienne, celle-ci se trouvait innocemment à une heure tardive dans un tramway lorsqu'en septembre 2025, elle a été lâchement assassinée

à l'aveugle aux cris de « J'ai eu cette fille blanche, j'ai eu cette fille blanche ! » Il s'agit à l'évidence d'un meurtre à connotation raciste, qui a indigné la classe politique américaine. La vidéo de son assassinat a fait le tour du monde et le *JDD* a publié un article dès le lendemain, le 8 septembre.

France Info a pourtant attendu le 11 septembre, quatre jours après les faits, pour publier sur son site internet un article, dans lequel il est question d'une « polémique ». Comment expliquez-vous une telle différence dans le traitement de deux faits dont l'ampleur est similaire et qui ont suscité la même émotion ?

M. Gilles Bornstein. Avant de répondre à votre question, je voudrais revenir sur l'affaire Cohen car on vient de me communiquer des chiffres : en septembre, il y a eu 49 occurrences des noms Legrand et Cohen sur France Info, 17 sur LCI – vous voyez que nous ne sommes pas les plus en retard – et 947 sur CNews, ce qui ne vous étonnera peut-être pas.

S'agissant des deux affaires auxquelles vous faites allusion, je ne sais pas vous dire pourquoi elles ont été traitées différemment. Ce que je peux vous dire, c'est que notre déontologie nous demande de traiter de la même manière des affaires comparables. Je sais, s'agissant du drame survenu à Minneapolis, qu'une équipe de France 2 a été envoyée relativement vite sur place et qu'elle a pu travailler pour France Info – vous parliez justement de synergie. Pourquoi les choses sont-elles allées moins vite dans l'autre cas ? Je ne peux pas vous le dire.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Le 13 novembre dernier, une journaliste de votre service de *fact checking*, Linh-Lan Dao, présentait son livre à Toulouse dans le cadre d'une réunion publique aux côtés du député François Piquemal de La France insoumise ; on les voit ensemble sur une affiche arborant le logo du parti. Les dirigeants de France Info que j'ai interrogés m'ont expliqué que, pour n'avoir pas annoncé sa participation à cet événement, la journaliste avait reçu une sanction. Ils ont en revanche refusé de me répondre à ma question sur la nature de la sanction.

Force est de constater que cela suscite une suspicion : y a-t-il vraiment eu sanction ? Cette personne restera-t-elle à l'antenne et y conservera-t-elle son rôle ? Au regard de la responsabilité que cela implique et de l'éthique journalistique, comment la responsable du décryptage et du *fact checking* d'une antenne du service public peut-elle selon vous participer à une réunion publique avec un député, quel que soit le parti auquel celui-ci appartient ?

M. Gilles Bornstein. Je le répète : je n'ai aucune responsabilité managériale au sein de France Télévisions ni de France Info. Je vous avoue avoir découvert cette histoire en entendant votre échange avec Muriel Pleyne. Elle vous a très clairement indiqué que, pour toute collaboration ou activité extérieure, nous devons demander une autorisation – qui peut nous être accordée ou non. Il semblerait que Linh-Lan ne l'ait pas fait. Muriel a dit qu'elle avait été sanctionnée et n'a pas souhaité vous informer de la nature de la sanction. Je ne la connais pas moi-même mais, pour savoir comment cela se passe dans cette maison quand ce genre de choses arrive, je ne doute pas un seul instant de l'effectivité de la sanction.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Ma dernière question portera sur l'honnêteté de l'information, qui est un objectif à valeur constitutionnelle. Le 13 octobre dernier, mon collègue le député UDR Pierre-Henri Carbonnel remportait une élection législative partielle dans le

Tarn-et-Garonne. Vous avez commenté cette élection en soulignant que la candidate de la gauche n'était « pas une Insoumise, mais une socialiste à visage humain ».

Mes opinions politiques, vous le savez, sont à l'exact opposé de celles de La France insoumise. Il me semble néanmoins que, lorsque l'on défend le pluralisme, il faut défendre l'expression de tous les partis politiques. Nous vivons en démocratie ; La France insoumise a le droit de se présenter aux élections et d'être traitée de la même façon que les autres partis. Or en évoquant un socialisme « à visage humain », vous assumez une forme de déshumanisation d'un parti, qui soulève des questions : en quoi le ton de France Info est-il réellement plus apaisé que celui des autres chaînes d'information en continu ? Regrettez-vous ce propos qui ressemble davantage à une insinuation personnelle qu'à un commentaire objectif de journaliste ?

M. Gilles Bornstein. Le terme « socialiste à visage humain » renvoie à une notion historique que chacun ici connaît. Cette expression a beaucoup été utilisée au Parti socialiste, alors très puissant, lors des congrès de Rennes et de Metz, pendant lesquels les modérés du parti se définissaient ainsi pour se différencier de ceux qui appartenaient à une gauche plus radicale. Si les socialistes l'emploient, c'est parce qu'il s'agit d'une expression historique, créée, me semble-t-il, par Alexander Dubček pendant le Printemps de Prague pour qualifier sa tentative – dont on sait ce qu'il est advenu – d'instaurer une troisième voie, entre le stalinisme et le libéralisme.

J'ai effectivement qualifié un élu en faveur de qui Bruno Retailleau refusait d'appeler à voter de « socialiste à visage humain ». C'était une expression visant à signifier qu'il s'agissait d'un homme de gauche modéré. Nous devons être honnêtes et impartiaux ; notre cahier des charges ne nous impose pas d'être ennuyeux. Comme vous, politiques, nous avons le droit d'essayer de rendre plus vivante la matière que nous abordons et d'employer des images et des métaphores. Encore faut-il qu'elles ne soient pas blessantes ; si celle-là l'a été pour les Insoumis, je les prie de bien vouloir m'en excuser. Encore faut-il aussi qu'elles soient justes ; peut-être ne l'était-elle pas.

Je revendique que nous ayons, comme les politiques, le droit d'employer un langage imagé. Après tout, il est de notre responsabilité partagée d'intéresser nos concitoyens à la vie publique, ce qui autorise parfois un langage un peu moins soutenu. Encore faut-il, je le répète, que les comparaisons employées soient exactes et qu'elles ne soient pas blessantes. Si vous estimez que celle-là l'était, dont acte. Je le regrette et je ferai attention à l'avenir.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Nous en venons aux interventions des orateurs des groupes.

Mme Céline Calvez (EPR). À la notion de neutralité, qui est l'objet de notre commission d'enquête, on pourrait préférer celle d'impartialité, qui est spécifique à l'audiovisuel public – et vous l'avez dit, être impartial ne signifie pas être ennuyeux. Comment jugez-vous la capacité de l'audiovisuel public à garantir cette impartialité dans un paysage médiatique où la culture du clash, la radicalité, la polarisation sont privilégiés ? Comment expliquez-vous que des médias d'opinion qualifient la couverture impartiale de l'information par l'audiovisuel public de biaisée, alors même que c'est sans doute leur propre travail qui mériterait d'être qualifié ainsi ? Comment résister à ce glissement de référentiel ? Quel rôle, quelle posture l'audiovisuel public doit-il adopter à l'heure où il est attaqué ?

M. Gilles Bornstein. Je n'ai pas à qualifier les dires de ce que vous appelez les médias d'opinion. Ils nous jugent comme ils le souhaitent. Je n'ai évidemment pas le même sentiment qu'eux, mais ils sont libres de leurs commentaires, y compris sur nous.

Quant au rôle de l'audiovisuel public dans cet environnement, il n'en est que plus important : nous devons être très rigoureux, très pointilleux et nous garder de toute complaisance lorsqu'il s'agit de respecter nos obligations et notre cahier des charges, c'est-à-dire présenter la vérité et les faits sans aucune concession, de la façon la plus rigoureuse possible. C'est la meilleure réponse à apporter. Si nous y parvenons, les médias du service public auront plus que jamais une importance et seront le meilleur moyen de lutter contre les éléments de désinformation qui peuvent exister ailleurs – c'est vous qui le dites, pas moi.

M. Aurélien Saintoul (LFI-NFP). Merci pour ces éclairages historiques sur le socialisme à visage humain – ils sous-entendent que nous serions staliniens, alors que Jean-Luc Mélenchon, pour n'évoquer que lui, était trotskiste, mais j'apprécie l'humour avec lequel vous vous êtes défendu.

France Télévisions a diffusé récemment la part de temps de parole accordé aux différentes formations politiques sur ses antennes. Sur France Info comme sur les autres, les chiffres révèlent une surreprésentation de la droite macroniste et non macroniste – en mettant de côté les interventions de l'exécutif – ainsi que des anciens partis de gouvernement. LR s'est ainsi vu accorder 8,85 % du temps de parole et le PS 8,66 %, contre seulement 6,32 % pour LFI et 4,79 % pour les écologistes. Comment l'expliquez-vous, alors que France Télévisions affirme régulièrement qu'aucun problème de ce genre ne se pose sur ses chaînes ?

Dans le cadre de la commission d'enquête sur l'attribution, le contenu et le contrôle des autorisations de services de télévision à caractère national sur la TNT, nous avons auditionné les dirigeants de La Chaîne parlementaire et de Public Sénat. Ils expliquaient avoir, au vu de leurs petits moyens, opté pour un positionnement consistant à privilégier l'actualité tiède, ce qui leur avait garanti de bonnes audiences. À l'inverse, celles de France Info n'ont jamais décollé et la chaîne n'a pas réussi à imposer une ligne éditoriale singulière. Pourriez-vous envisager de basculer vers un modèle d'info tiède ou de qualifier plus précisément votre ligne éditoriale ?

M. Gilles Bornstein. S'agissant des temps de parole, je suis surpris des chiffres que vous avancez. J'ai sous les yeux les analyses de l'Arcom pour le troisième trimestre 2025 ; le régulateur ne nous a pas signifié de surreprésentation de LR ou du bloc central, ni de sous-représentation de LFI. Je ne sais pas à quels chiffres vous faites référence. En tout cas, je suis soumis à des directives très précises, que je m'efforce de respecter. Il est impossible d'être au demi-pourcent près, car je ne peux pas vous couper en morceaux : dans certains cas, inviter le membre d'un parti fera que celui-ci sera un peu en avance dans son temps de parole, tandis que, si je ne l'invite pas, il sera un peu en retard. On ne peut pas être précis à la décimale près.

Ce que je sais, c'est que nous sommes extrêmement scrupuleux sur ce point. Ce n'est pas toujours facile, car l'Arcom juge *a posteriori*. Nous devons accorder deux tiers du temps d'intervention à l'ensemble des partis politiques, représentés au Parlement ou non ; à nous de nous débrouiller pour définir des clés de répartition. Il fut un temps, que vous n'avez pas connu car vous êtes un jeune homme, où la vie politique était très simple : il y avait la majorité et l'opposition – le RPR et l'UDF à droite, le PC et le PS à gauche. Désormais, les choses sont beaucoup plus compliquées : il y a des écologistes, des communistes, un bloc central dans lequel il faut aussi inclure Horizons et le Modem, puis il y a le Rassemblement national, le parti

d'Éric Ciotti, mais aussi des partis non représentés, ou encore des figures qui participent à la vie politique sans appartenir à aucun parti. L'équilibre est donc très difficile à assurer. Ce n'est pas une raison pour ne pas nous y employer : il est de notre devoir de le faire et il est tout à fait normal que nous y soyons astreints. Nous faisons le plus d'efforts possible pour que vous soyez tous représentés. Je sais en tout cas que la formation politique à laquelle vous appartenez est très régulièrement invitée dans « Les 4V », où je reçois souvent Manuel Bompard, Mathilde Panot et les différents leaders Insoumis.

Pour répondre à votre deuxième question – même si je ne décide pas de la stratégie éditoriale de France Info –, nous appartenons au bloc info de la TNT. Je pense que nous devons rester une chaîne d'info chaude, ce qui ne veut pas dire que nous ne devons pas réfléchir ou qu'il faudrait s'engager dans une course de vitesse pour être le premier à donner une information : nous devons vérifier avant de diffuser, réfléchir à nos propos et aux thèmes traités. Il me semble toutefois que nous devons continuer à traiter l'information dont les Français parlent, qu'ils lisent dans les journaux, qu'ils entendent à la radio. Je ne trouve pas illogique que d'autres chaînes du service public – vous avez évoqué les chaînes parlementaires – traitent de l'information un peu moins chaude en parallèle : comme l'a souligné le rapporteur, chacun doit avoir son positionnement.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Ce dont manque France Info, n'est-ce pas d'incarnations très fortes ? Les autres chaînes proposent des tranches d'information occupées par des figures médiatiques. Vos parts d'audience ne révèlent-elles pas la difficulté à proposer une chaîne d'information en continu, publique ou privée, qui résiste à cette forme de starification du journalisme ?

M. Gilles Bornstein. Le rapporteur m'a posé la question tout à l'heure : oui, effectivement, des incarnations fortes, des stars, sont peut-être plus à même de faire de l'audience. J'ose espérer que les incarnations de France Info ne sont si faibles que cela. Ensuite, c'est à nous de le devenir, et de profiter de la chance qui nous est donnée d'être à l'antenne tous les jours pour essayer d'être des incarnations reconnues. Vous m'avez interrogé tout à l'heure sur les différences de salaire : faire venir des incarnations, ça coûte cher. On parle de gens qui sont souvent mieux payés ailleurs, et que nous avons du mal à faire venir.

À mon sens, France Info doit faire un peu de tout. C'est comme dans le foot : certains clubs achètent des vedettes et font aussi sortir des gens du centre de formation. La Masia est le centre de formation du FC Barcelone, qui est aussi l'un des meilleurs clubs d'Europe ; il y a des titis du PSG qui font le bonheur de l'équipe première, à côté des stars reconnues. Nous devons de la même façon former des gens mais aussi en faire venir, éventuellement de la concurrence. Certaines incarnations – Jean-Baptiste Marteau ou Sonia Chironi – se partagent entre France 2, France 3 et France Info.

Il me semble que nous devons trouver notre propre voie vers le succès – comme Alexander Dubček devait trouver la sienne vers le socialisme. Ce n'est pas facile, ça prend du temps, parce que nous sommes dans un univers très concurrentiel et que nous subissons une contrainte budgétaire forte.

Mme Sophie Taillé-Polian (EcoS). J'ai posé cette question des incarnations à M. Delahousse et à Mme Salamé et je suis frappée de constater qu'on emploie le même terme pour l'élection présidentielle : dans les médias comme dans le monde politique, il y a une personnalisation à outrance qui fait parfois passer le reste au second plan.

Ma question est tout à fait pratique : quelles sont les conséquences sur le terrain des réductions budgétaires de ces dernières années ? Avez-vous dû renoncer à envoyer des journalistes sur tel ou tel terrain ? Avez-vous dû faire des choix plus difficiles ? Y a-t-il des impacts sur le travail de la rédaction ? Craignez-vous qu'il y en ait à l'avenir ?

Il y a eu des échanges sur une évolution des formats de France Info, avec plus de plateaux, plus de personnalités dites expertes bien qu'elles ne le soient pas toujours, et moins de présence sur le terrain : l'avez-vous observée ? Est-elle liée à des questions budgétaires ? Il me semble qu'il y a eu un petit rétropédalage, notamment à la suite d'expériences malheureuses avec ces plateaux.

M. Gilles Bornstein. Nous sommes sous contrainte budgétaire, je vous le confirme, et ces contraintes – dans un budget de la nation comme dans celui d'une rédaction – finissent par se voir et se sentir. Bien sûr, nous journalistes voudrions toujours plus de reportages, plus d'explications : on voudrait toujours plus de tout, mais on ne peut pas tout avoir.

Au quotidien, dans « Tout est politique », que je présente parfois en remplacement, les journalistes disponibles pour fabriquer des sujets pour nous, que nous appelons des *hubs*, c'est-à-dire des journalistes qui sont devant l'écran de la rédaction et présentent par exemple des infographies, ne sont pas pléthore. Nous devons nous les partager. Il m'est arrivé de demander un éclairage sur tel ou tel sujet et que l'on me réponde que nous n'avons pas les moyens de le faire. Cela arrive à tout le monde. J'entendais mes camarades des journaux de 20 heures de la semaine et du week-end dire la même chose : oui, parfois, ils voudraient envoyer des gens en reportage quelque part, mais nous n'en avons pas les moyens. Je les ai aussi entendus dire que quand quelqu'un part en reportage, on lui demande de fabriquer plus de reportages pour mieux amortir son déplacement sur plusieurs émissions – le terme n'est pas joli, mais c'est le bon. Le reportage, ça coûte extrêmement cher : oui, les coupes budgétaires ont des conséquences.

En ce qui concerne les coûts des émissions, vous n'avez pas totalement tort : un talk-show coûte moins cher qu'une émission de reportage. Ce n'est pas gratuit pour autant : il faut faire venir les invités, souvent en taxi. Ce ne sont pas les mêmes montants, mais vous seriez surpris des frais de taxi payés chaque année par France Info. J'ai été sidéré, pour ma part.

De fait, nous allons peut-être nous diriger vers plus d'expertise dans la grille. On a le droit de se faire de la pub : la direction de la chaîne m'a demandé de créer une émission d'expertise où nous traiterons un thème. Elle va s'appeler « Le Tour de la question » et elle commence lundi, exactement à cette heure-ci. J'espère que ce seront bien de vrais experts et je peux vous dire que je mettrai beaucoup d'énergie, avec mon équipe, à les choisir pour leur compétence. En l'occurrence, c'est une émission que nous ne faisons pas pour faire des économies. Je conçois qu'il n'y a jamais d'experts neutres et je comprends que ce mot puisse être commenté ; mais l'expertise, ce n'est pas un gros mot.

Je n'ai pas besoin de vous convaincre que « C dans l'air » est une excellente émission mais il s'agit pour le coup uniquement d'une émission d'expertise. C'est aussi le rôle du service public.

M. Erwan Balanant (Dem). Il a été reproché tout à l'heure à France Info de ne pas avoir d'identité, comme l'information internationale pour LCI par exemple. C'est pourtant logique : cela correspond aux missions qui lui sont confiées par les textes que nous votons.

Il me semble en revanche que France Info est la seule chaîne de télévision à faire un journal quotidien sur les outre-mer, à être présente sur le terrain dans tous les territoires, à faire un vrai travail d'enquête approfondi – il n'existe pas d'enquêtes aussi approfondies sur BFM TV.

Les audiences de France Info ne sont pas les plus importantes, mais leur impact en ligne est énorme. Il y a peut-être une marge de progression pour mieux intégrer toute la force de frappe de l'audiovisuel public français. Comment peut-on améliorer encore votre présence dans les espaces numériques ? Comment mieux envisager une meilleure intégration des programmes ? Par exemple, certaines émissions de France Culture pourraient être mieux liées avec des informations que vous mettez vous-même en avant.

Ma deuxième question porte sur la difficulté à inviter des hommes et femmes politiques. N'y a-t-il pas un risque de voir disparaître l'invité politique, comme c'est déjà le cas pour « Les Informés » ? Je trouverais dommage de ne plus voir que des experts. La parole politique est loin d'être parfaite, mais nous incarnons des territoires, des gens, des sensibilités. Je précise que ce n'est pas une demande d'invitation, vous m'invitez suffisamment !

M. Gilles Bornstein. S'agissant des invités politiques, vous avez raison. Il me semble parfaitement normal que nous soyons sous la surveillance étroite de l'Arcom, parce que nous sommes comptables du pluralisme. Mais il est parfois si compliqué de répondre aux contraintes qui nous sont imposées – on l'a vu tout à l'heure avec les émissions de France 5 – que la tentation de ne plus inviter de responsables politiques peut exister. Jusqu'à présent, nous n'y avons jamais cédé. Comme vous pouvez le constater, nous invitons de nombreux politiques sur l'antenne de France Info. Dans l'émission quotidienne « Tout est politique », qui commence à 19 heures 30, un homme ou une femme politique est invité pendant vingt-cinq minutes, pendant le créneau qu'on appelle l'*access prime time* ; peu de chaînes d'info en font autant.

En fin de compte, c'est vous qui incarnez le suffrage des Français. C'est pour ou contre vous qu'ils votent. C'est vous, les politiques, qui avez la charge de la conduite du pays. Je trouve donc tout à fait normal qu'on vous donne la parole et je serais triste qu'on arrête de le faire. Je tiens cependant à vous rassurer : je n'ai pas entendu le moindre propos en ce sens sur France Télévisions. J'ignore si l'émission « Télématin », par exemple, peut être qualifiée d'*infotainment*, mais elle mélange de l'information en tant que telle dans les journaux télévisés et des rubriques plus récréatives. Depuis quarante ans, les directions de l'information successives ont toujours jugé très important d'y conserver une interview politique et je n'ai pas l'impression que cela soit appelé à changer.

Vous avez évoqué nos missions ; je ne peux que plussoyer, en en ajoutant une, le *fact checking*. L'émission « Vrai ou faux », présentée sur France Info par Julien Pain, est un véritable programme de vérification de l'information dont l'objet est de vérifier la véracité des dires de toutes les familles politiques.

M. Emmanuel Maurel (GDR). Vous avez fait l'essentiel de votre carrière dans l'audiovisuel public. Selon vous, en quoi le traitement de l'information y est-il spécifique ?

Autre question : vous vous présentez comme éditorialiste. C'est une notion difficile à cerner : un éditorialiste, c'est un journaliste politique mais qui adopte un ton personnel et donne une opinion. Comment concilier cela avec l'injonction d'impartialité ?

Enfin, l'information étant de plus en plus consommée en ligne et sur les réseaux sociaux, où elle n'est pas toujours très fiable, comment faites-vous pour attirer un public jeune et lui proposer des informations vérifiées ?

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Il est vrai que le métier d'intervieweur politique et celui d'éditorialiste sont un peu différents. L'éditorialiste peut donner une opinion – c'est même ce qu'on lui demande ! Certains éditorialistes sont de gauche, d'autres de droite. Or vous faites cet exercice sur France Info, tout en étant par ailleurs un intervieweur totalement impartial – ou du moins est-ce ce qui vous est demandé – aux « 4V », dans l'émission « Télématin ». Comment concilie-t-on ces deux rôles ? S'agit-il de deux casquettes différentes ou la distinction est-elle ténue ?

M. Gilles Bornstein. Ce sont deux exercices différents. Un éditorialiste doit aller au-delà des faits bruts pour les décrypter et les mettre en perspective, ce qui implique en effet une part d'analyse personnelle – mais faire une analyse personnelle ne signifie pas qu'on est partial, encore moins partisan. La mise en perspective peut tout à fait se concilier avec l'impartialité, à condition que l'analyse s'exerce dans un cadre déontologique et qu'elle soit fondée sur des faits, non sur des impressions. Quand je suis éditorialiste, j'essaie de donner une analyse que je me force à baser sur des faits, et non sur ce que je pense.

Le mot « neutre » ne veut pas dire grand-chose. En revanche, je m'efforce d'être impartial. Dans mes fonctions d'éditorialiste comme d'intervieweur, je m'astreins à la plus grande impartialité possible. D'aucuns trouveront peut-être que je n'y arrive pas toujours, mais c'est ce que j'essaie de faire et, en tout état de cause, j'agis dans un cadre déontologique très ferme et clair qui m'y oblige.

Même réponse en ce qui concerne les spécificités du service public de l'audiovisuel : le cadre déontologique est très précis. Nous devons « débunker » les vérités alternatives et plus que jamais pourchasser les *fake news*. Plus les *fake news* se multiplient ailleurs, plus nous devons être rigoureux. Être intraitables en la matière est le meilleur moyen que nous avons pour attirer à nous un public jeune. Il est vrai que ce ne sont pas les plus jeunes qui regardent la télévision : les élèves du primaire et du secondaire ne sont évidemment pas majoritaires dans la structure de l'audience des émissions que je présente, que regardent plutôt des gens d'âge mûr. Si l'information de service public arrivait à reconquérir un public jeune, ce serait pas mal ; mais c'est compliqué.

Mme Ersilia Soudais (LFI-NFP). Vous venez de rappeler l'importance du cadre déontologique. Or, le 29 avril 2024, vous avez interviewé Mme Hassan, ce qui vous a valu de vous faire taper sur les doigts par le Conseil de déontologie journalistique, qui vous a reproché d'avoir employé des méthodes déloyales et de défendre votre propre opinion. Cet incident est loin d'être isolé : quelques années auparavant, Acrimed vous pointait déjà du doigt en signalant que vous aviez interviewé Alain Minc et Jean-Pierre Mercier de façon tout à fait inéquitable, en étant très complaisant avec le premier alors que vous aviez interrompu le second à dix reprises.

Depuis les remarques du CDJM, je n'ai pas l'impression que vous vous soyez remis en cause. Tout récemment, vous receviez Manuel Bompard aux « 4V », et j'ai eu le sentiment que vous instrumentalisez cette interview pour faire valoir votre obsession contre Jean-Luc Mélenchon. J'entends que vous ne voulez pas être ennuyeux, mais quand comptez-vous faire preuve d'un minimum de déontologie ?

M. Gilles Bornstein. J'ignore si j'ai l'intention d'être ennuyeux, mais je constate que vous n'avez pas l'intention d'être impartiale ! Excusez-moi mais je ne vous autorise pas à parler, me concernant, d'une obsession anti-Jean-Luc Mélenchon ! Où avez-vous trouvé cela ? J'essaie d'exercer mes fonctions avec la plus grande impartialité. Il serait prétentieux de vous dire que j'y arrive tout le temps – je suis comme tout le monde. Depuis neuf ou dix ans que la chaîne France Info existe, il est vrai que j'ai fait de très nombreuses interviews et de très nombreuses heures d'antenne. Suis-je tout le temps parfait ? Non. Y a-t-il à redire à certains de mes propos ? Sans doute. Et vous avez parfaitement le droit de ne pas être d'accord avec moi.

J'ai vu la note du CDJM concernant mon interview de Rima Hassan – étant précisé que France Télévisions n'adhère pas à cet organisme. Il me reproche une absence de neutralité et le fait que le ton soit monté. Un mot sur le ton : il est vrai qu'un plateau de télévision ressemble davantage à la vie que ce qui se passe ici. On se parle normalement : après chacune de mes questions, vous ne me dites pas : « Merci, monsieur le journaliste, pour cette question à laquelle je vais essayer de répondre », et après vos réponses, je ne vous dis pas : « Merci, madame la députée, d'avoir répondu le plus complètement possible à ma question ». On discute, et comme dans toute discussion, le ton, sans même monter, est parfois un peu plus soutenu. En toute franchise, cela me paraît normal. La vie publique, c'est la vie. Ni les uns ni les autres nous n'avons intérêt à nous livrer à des exercices sous cloche. Nous représentons les Français ; les échanges entre journalistes et parlementaires sont des échanges normaux de la vie.

Quant à l'interview dont vous me parlez, il m'a semblé, à l'époque, que Rima Hassan usait de procédés dilatoires pour ne pas répondre à mes questions. Si j'ai donné l'impression d'être partial, j'en suis désolé, ce n'était pas du tout ma volonté. Encore une fois, j'exerce mon activité au quotidien dans un cadre déontologique qui me force à rechercher la plus grande impartialité possible.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Ma question suivante est importante et des millions de Français se la posent. L'article 35 du cahier des charges de France Télévisions dispose que France Télévisions assure « l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion ». Pourtant, le 7 octobre 2021, donc quelques mois avant l'élection présidentielle de 2022, vous avez reçu sur le plateau de France Info Ian Brossat, élu du Parti communiste à la mairie de Paris. Vous lui avez affirmé catégoriquement ceci, à l'antenne et en direct : « Éric Zemmour n'a pas le droit de venir ici. » Vous êtes revenu sur ces propos le lendemain, en expliquant vous être « mal exprimé », mais vous avez tout de même été convoqué par la direction pour un entretien disciplinaire.

Vous n'ignorez pas que le respect du pluralisme est une obligation légale et même un objectif à valeur constitutionnelle. Qui, monsieur Bornstein, n'a pas le droit de venir sur France Info ? Comment avez-vous pu rompre de manière aussi décomplexée et assumée avec l'obligation légale de respect du pluralisme ?

M. Gilles Bornstein. Merci, monsieur le rapporteur, de me donner l'occasion de revenir sur cet incident, qui a eu lieu dans une temporalité bien précise. Nous étions le 8 octobre 2021. Éric Zemmour n'était pas encore candidat à l'élection présidentielle ; il n'avait même pas créé son parti, Reconquête. Il se trouvait dans une zone grise : il avait quitté CNews le 13 septembre, c'est-à-dire quelques jours avant cette interview. Du point de vue du pluralisme, il était donc difficile d'appréhender le statut qu'il convenait de donner à Éric Zemmour avant l'élection présidentielle. Il a été candidat mais il aurait pu ne pas l'être.

Dans ce contexte, j'avais reçu – nous avons tous reçu – une consigne extrêmement claire du directeur de l'information de l'époque, Laurent Guimier : puisque nous ne savions pas ce qu'il en était et comment le comptabiliser, la consigne était de ne pas inviter Éric Zemmour dans les émissions politiques tant que sa situation n'était pas clarifiée.

C'est alors que se produit l'épisode dont vous me parlez, sur le plateau. J'interviewe en effet Ian Brossat, sénateur communiste, à qui je demande comment il interprète la montée d'Éric Zemmour, que nous sentions dans l'opinion. Ian Brossat me répond ceci : « C'est vous, les médias, qui faites monter Éric Zemmour ». Je lui réponds : « Ne me dites pas ça à moi, je n'ai pas le droit de l'inviter. »

Évidemment, la formule était malheureuse : il ne s'agissait pas de droit mais de respect des consignes qui m'avaient été données – consignes que je comprends tout à fait, car on ne savait pas quel était le statut d'Éric Zemmour. Il n'était absolument pas question de le priver de parole, mais, dans ce moment, il y avait une zone grise. Encore une fois, la formule était maladroite, et elle était trop lapidaire, car j'aurais dû rappeler le contexte comme je viens de le faire.

Vous me demandez comment j'ai pu à ce point méconnaître le pluralisme : je ne l'ai pas méconnu du tout, et France Télévisions pas davantage, puisqu'à l'instant même où Éric Zemmour s'est déclaré candidat à l'élection présidentielle, le 30 novembre, il a été invité sur les antennes de France Télévisions, dans les journaux et dans les grandes émissions politiques de la campagne. Il a été traité comme tous les autres candidats. Au reste, l'Arcom nous a donné quitus du respect des temps de parole pendant cette campagne électorale. Nous n'avons donc nui à aucun pluralisme. J'ajoute que depuis, les membres de Reconquête, désormais parti politique, sont invités tout à fait normalement sur nos antennes. J'ai moi-même reçu Éric Zemmour il y a quelques semaines aux « 4V », et je n'ai pas l'impression qu'il gardait le souvenir cuisant d'y avoir été privé d'antenne. Sarah Knafo est elle aussi régulièrement invitée.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Je comprends que vous ne faites donc que relayer une consigne qui vous a été donnée par votre directeur de l'information de l'époque, Laurent Guimier. Mais qu'est-ce qui justifie qu'une personnalité politique, parce qu'elle ne serait pas encore candidate à l'élection présidentielle, soit interdite d'antenne sur France Info ? Ne receviez-vous à l'époque que des personnalités politiques qui s'étaient officiellement déclarées candidates à l'élection présidentielle ? Avez-vous interdit d'autres personnalités au motif qu'elles se seraient trouvées dans la même zone grise ?

M. Gilles Bornstein. Il ne m'appartient pas de discuter les consignes qui me sont données mais, en tant que salarié loyal à mon employeur, de les appliquer. Je les ai donc appliquées.

Néanmoins, je vais quand même les commenter. Avons-nous reçu d'autres personnalités politiques qui n'étaient pas candidates ? Bien sûr que oui. Mais à l'époque, Éric Zemmour n'était pas une personnalité politique. Aujourd'hui, il l'est. C'est un anachronisme de vouloir juger la situation de 2021 à la lumière de ce qu'on sait aujourd'hui. Éric Zemmour était au tout début de son arrivée en politique ; quelques jours avant l'interview en question, il était encore éditorialiste sur la chaîne qui s'appelait alors iTélé – il était mon confrère, en quelque sorte. Ce n'est donc pas un homme politique que nous avons refusé d'inviter dans des émissions politiques, mais une personne qui se trouvait dans une zone grise – encore une fois, il n'était pas candidat, il n'avait pas créé son parti, et nous étions dans l'incertitude quant à la façon de le traiter parce qu'on ne savait pas ce qu'il allait faire. Il n'a pas été lésé. Le temps de

parole qu'il aurait eu avant, il ne l'aurait pas eu après. Je le répète, il n'a pas été lésé, et l'Arcom nous a donné quitus de notre gestion rigoureuse et normale des prises de parole d'Éric Zemmour pendant la campagne électorale.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Cette interdiction d'inviter Éric Zemmour sur le plateau de France Info TV vous a-t-elle été donnée pour d'autres personnalités qui n'avaient pas encore déclaré leur candidature à l'élection présidentielle ? D'autres personnes ont-elles été traitées de la même manière à quelques mois de l'élection ?

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Est-ce le fait qu'il ait été éditorialiste ou journaliste qui créait la zone grise en question, ou la même règle s'appliquait-elle à d'autres personnalités qui n'étaient pas encore candidates ?

M. Gilles Bornstein. Non. C'est le caractère incertain de son statut de l'époque. À l'époque, Éric Zemmour était éditorialiste. Il s'est lancé en politique – maintenant, on le sait. Pendant toute une période très claire, il n'était qu'éditorialiste, pendant une autre période très claire, il était devenu homme politique, mais il y a aussi eu une période grise pendant laquelle il était compliqué de le comptabiliser, sachant que nous sommes tenus de respecter les règles applicables aux temps de parole. Je suppose que pendant cette période, la direction de l'information a dû avoir une hésitation ; de cette hésitation est née la demande qui nous a été faite de ne pas le recevoir dans les émissions politiques tant qu'on ne savait pas exactement ce qu'il ferait. Encore une fois, aussitôt qu'il a été candidat, il a été reçu tout à fait normalement, et il est désormais à la tête d'un parti politique qui est traité normalement lui aussi, conformément au temps de parole qui lui revient.

M. Charles Alloncle, rapporteur. M. Matthieu Pigasse laisse entendre qu'il pourrait être candidat aux prochaines élections présidentielles. Est-ce que vous lui refuseriez également tout droit de cité dans vos émissions sur France Info au motif qu'il serait dans une zone grise, n'étant pas encore candidat déclaré à l'élection présidentielle ? Assumeriez-vous de ne pas l'inviter, comme M. Zemmour ?

M. Gilles Bornstein. Je vois bien le piège que vous me tendez : il ne m'a pas échappé que Matthieu Pigasse a été invité récemment à une émission politique et que la façon dont il a été présenté a suscité un débat. Je n'en sais rien ; je ne suis ni directeur de France Info, ni directeur de l'information, ni rédacteur en chef.

C'est une chose de participer à un talk-show comme il l'a fait, c'en est une autre de participer à une émission électorale. Si je devais faire un pronostic, je dirais que s'agissant d'une émission purement électorale, oui, nous attendrions que ses intentions soient plus claires avant d'inviter Matthieu Pigasse. La une de *La Tribune* d'hier sur les patrons qui veulent se lancer en politique ne vous a sans doute pas échappé ; je vous dirais la même chose de Michel-Édouard Leclerc, car s'il se lançait en politique, nous aurions des problèmes pour déterminer à quel moment il est chef d'entreprise et à quel moment il est politique. La matière que nous traitons est humaine. Tout est plus facile à dire *a posteriori*, une fois qu'on connaît l'histoire, mais sur le moment, c'est beaucoup plus compliqué, sachant que nous devons rendre des comptes. Vous avez raison, un certain nombre de personnalités dont la volonté de faire de la politique est de plus en plus manifeste pourrait susciter des questions quant à leur traitement.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Je n'ai pas bien compris votre réponse. Si Éric Zemmour n'avait pas le droit de venir sur les plateaux de France Info, nous dites-vous, c'est parce qu'il n'avait pas encore déclaré sa candidature à l'élection présidentielle et qu'il n'était

pas politique. M. Pigasse, en revanche, qui remplit à peu près les mêmes critères – il sous-entend qu’il pourrait être candidat à la prochaine élection présidentielle alors qu’il n’est pas politique –, est invité sur les antennes du service public. Comment justifiez-vous ce « deux poids, deux mesures » ?

M. Gilles Bornstein. Nous ne sommes pas dans la même temporalité. Nous étions alors à quelques mois de l’élection présidentielle – autrement dit, c’est comme si nous étions dans un an environ par rapport à la prochaine élection. Or le contexte politique dans un an ne sera pas tout à fait le même.

Je ne prétends pas que nous avons été parfaits. Je dis que des consignes m’avaient été données. Il ne m’appartient pas d’en juger. J’ai appliqué les consignes qui m’avaient été données. Nous devons décider comment traiter M. Zemmour. Aucun préjudice ne lui a été fait, ni à sa candidature. Il a été traité comme tous les autres candidats à l’élection présidentielle et l’Arcom nous en a donné acte.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Consigne vous a donc été donnée de ne pas inviter M. Zemmour pour les motifs que vous avez expliqués. Pourtant, vous dites aussi que vous avez une forme d’indépendance dans le choix de vos invités et dans la conduite de vos émissions et entretiens. N’y a-t-il pas là une contradiction ? Comment pouvez-vous exercer librement votre métier d’éditorialiste ? Recevez-vous des consignes de la part de la direction de France Télévisions d’inviter telle ou telle personnalité, politique ou non ?

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. En vous écoutant répondre sur Éric Zemmour et Matthieu Pigasse, on a le sentiment que les critères sont assez flous, imprécis, qu’on tâtonne, que chacun fait comme il le sent – je n’irai pas jusqu’à parler d’arbitraire. Faut-il que l’Arcom précise les critères ? Dans l’état de confusion généralisée et compte tenu de la méfiance des Français à l’égard de la classe politique et des journalistes, nous devons être clairs sur l’endroit d’où chacun parle. Le respect des exigences de pluralisme politique doit s’appuyer sur des critères objectifs, factuels. Or les cas de Matthieu Pigasse et d’Éric Zemmour montrent que nous sommes dans des zones grises où chacun essaie de trouver les règles les plus pertinentes. Vous avez une longue expérience et vous êtes attaché au pluralisme politique ; vous savez qu’il est parfois difficile de le mettre en œuvre. Quelles règles pourrions-nous préconiser pour garantir ce pluralisme ? Faut-il renforcer les règles actuelles, par exemple classer dans une catégorie particulière les personnes qui sont potentiellement candidates à une élection ? Faut-il au contraire maintenir ces zones grises, ces tâtonnements, pour préserver la liberté éditoriale ?

M. Gilles Bornstein. M. le rapporteur a cru voir une contradiction entre les libertés dont je bénéficie et les consignes qui me sont données ; il n’y en a aucune. Un chef est fait pour cheffer, comme vous le savez. Il arrive en effet qu’on nous donne des indications ; c’est le rôle d’un directeur de l’information, lorsqu’il existe une zone grise et qu’il faut décider, de demander de faire ceci ou cela.

Oui, je reçois des consignes tous les jours. Ma boîte mail est pleine de messages envoyés par les différentes personnes qui s’occupent de la déontologie à France Télévisions, par exemple pour m’indiquer où en sont les temps de parole de telle et telle formation politique, et pour demander d’inviter en priorité des membres de l’une ou l’autre d’entre elles. J’ai des consignes et j’essaie d’y obéir. En revanche, j’ai aussi une liberté : si on me demande d’inviter des représentants du Modem, personne ne me dira qu’il faut inviter M. Balanant plutôt que M. Mattei. S’il m’est demandé de donner du temps de parole au groupe EPR et que c’est Mme Calvez que je veux inviter, j’invite Mme Calvez. Il n’y a donc pas de contradiction entre

la liberté éditoriale dont je bénéficie quant au choix des personnalités que je reçois et le respect des consignes. Tout salarié est soumis à des consignes ; c'est parfaitement normal.

Quant à l'arbitraire, monsieur le président, nous sommes hors période électorale. Dans ce cas, l'Arcom nous donne une règle : un tiers de temps de parole à l'exécutif et deux tiers aux partis politiques. À l'intérieur de ces deux tiers, on se débrouille. L'Arcom ne nous donne aucune clé et nous demande de répartir les temps de parole comme nous le jugeons le plus pertinent au vu de quatre critères : les résultats aux élections passées, le nombre d'élus, parlementaires ou dans les collectivités locales, les sondages et, enfin, la capacité à animer le débat politique.

Ce dernier critère nous permet voire nous impose d'inviter certaines personnes. Dominique de Villepin, par exemple, a en ce moment une capacité à animer le débat politique, même s'il ne remplit pas les deux premiers critères et qu'il ne remplit qu'éventuellement le troisième. Et nous devons nous débrouiller pour trouver la bonne clé de répartition afin d'attribuer ou non du temps de parole à Dominique de Villepin.

Je ne dirais pas pour autant que cela laisse la place à l'arbitraire, mais plutôt à l'interprétation et aux choix que font les rédactions. Nous avons essayé de définir, en pourcentage, le temps de parole des uns et des autres en combinant ces critères. Est-ce une science exacte ? Non, évidemment. Faudrait-il des critères plus stricts ? Faudrait-il que l'Arcom soit plus directive ? Ce n'est pas à moi de le dire. J'ai une réponse évidente : cela nuirait à notre liberté d'information. D'un autre côté, cela nous simplifierait parfois la tâche. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à moi de dire comment l'Arcom doit nous demander de respecter le pluralisme ; je me contente de le respecter.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. D'où le problème suivant : certains petits partis politiques comme l'UDR ou Horizons ont peu de temps de parole, tandis que le temps de parole d'une personnalité comme Dominique de Villepin n'est pas décompté.

M. Gilles Bornstein. En effet. J'ai reçu aux « 4V » Éric Ciotti, mais pas Dominique de Villepin.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Autre question : vous avez été conseiller du producteur Jean-Luc Delarue pendant près de dix ans. Vous étiez très proches ; vous aviez son oreillette, comme on dit : vous étiez son rédacteur en chef, mais aussi sa « petite voix » lorsqu'il présentait l'émission « Ça se discute ». Vous aviez d'ailleurs rejoint la société de production Réservoir Prod en 1995. Pouvez-vous nous en dire davantage sur cette expérience ? Quel était votre rôle précis auprès de M. Delarue ?

M. Gilles Bornstein. J'ignorais que l'objet de cette commission soit d'enquêter sur ma carrière ! Mais je vais vous répondre...

Jean-Luc Delarue avait l'habitude de dire qu'il produisait les émissions qu'il n'animait pas mais qu'il ne produisait pas les émissions qu'il animait. J'étais donc le producteur de « Ça se discute ». En télévision – nous quittons le domaine de l'information à proprement parler –, le producteur est, dit-on, celui qui répond aux questions en dernier ressort, celles auxquelles personne n'est parvenu à répondre avant. C'est moi qui avais le *final cut*. Sur les dix années que j'ai passées à Réservoir Prod, j'ai produit « Ça se discute » pendant sept ans. J'étais en effet l'oreillette – je parlais à Jean-Luc Delarue à l'antenne. Pour le reste, j'étais salarié de sa société de production.

Que dire d'autre, sinon que l'émission « Ça se discute » a fait les beaux jours du service public ? Elle marchait très bien. La télévision à la première personne n'existait pas encore beaucoup ; seules les institutions avaient le droit de s'exprimer. On invitait des chefs de partis politiques, des présidents d'association mais on donnait rarement la parole à la première personne. « Ça se discute » a justement permis de faire entrer dans le salon des Français des gens qui s'exprimaient à la première personne. C'était une forme de catharsis pour ceux qui parlaient, et le public très nombreux qui nous écoutait découvrait des faits de société, des pathologies et diverses réalités de la société française.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Si je vous pose la question, c'est parce que nous nous intéressons de près aux liens entre les sociétés de production privées et l'audiovisuel public. Vous vous souvenez certainement de l'affaire importante – et accablante – des animateurs-producteurs en 1996. Le scandale a été tel qu'il a conduit à la démission du président de France Télévisions, Jean-Pierre Elkabbach. Pour concurrencer TF1 sur le terrain du divertissement, France Télévisions avait recruté de jeunes animateurs-producteurs : Arthur, Nagui et surtout Jean-Luc Delarue, dont vous étiez, vous l'avez reconnu, le conseiller.

À l'époque, un rapport parlementaire du député Alain Griotteray a dévoilé des faits accablants : le trio Arthur-Nagui-Delarue consommait à lui seul près d'un quart du budget des programmes de France 2. Près d'un quart – l'équivalent de 250 millions par an aujourd'hui ! On apprend également dans ce rapport que l'année suivant sa création, la société de production de votre ancien mentor a perçu 135 millions de francs via des contrats opaques avec France 2. Les trois quarts du chiffre d'affaires de cette société venaient du service public et les marges avoisinaient 40 %. Celui qui résume le mieux cette affaire est un journaliste du *Monde*, dans un article du 24 août 2012 : « Avec Nagui et Arthur, Jean-Luc Delarue devient alors le symbole de cette débauche d'argent public finançant des sociétés de production privées. »

Ma question est simple : vous qui étiez proche de Jean-Luc Delarue et qui travailliez pour lui, étiez-vous au courant de ces contrats, du niveau des marges, et des pratiques courantes de surfacturation qui ont choqué des millions de Français à la fin des années 1990 ?

M. Gilles Bornstein. Il me semblait que l'objet de cette commission d'enquête était le pluralisme dans l'audiovisuel public...

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Pas seulement. La commission d'enquête porte sur le pluralisme de l'information mais aussi sur le fonctionnement de l'audiovisuel public. La bonne compréhension des relations contractuelles entre les producteurs et France Télévisions nous intéresse, et le rapporteur a demandé des documents en ce sens. Nous auditionnerons quant à nous les dirigeants des sociétés de production encore existantes – Jean-Luc Delarue étant décédé.

M. Erwan Balanant (Dem). Qu'est-ce que ça veut dire ? Pourquoi ces questions ? C'est lamentable !

M. Charles Alloncle, rapporteur. C'est la dernière grande affaire dans l'audiovisuel public ! Que voulez-vous couvrir ? Qu'est-ce qui vous gêne dans cette question ?

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Je suspends l'audition.

La réunion est suspendue à dix-huit heures quarante et reprise après quelques instants.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Reprenons : le rapporteur faisait référence à un rapport parlementaire important, établi il y a trente ans par le député Griotteray, qui avait mis en lumière de graves dysfonctionnements dans les contrats passés entre France Télévisions et des sociétés de production, dont celle de Jean-Luc Delarue. Celui-ci étant décédé et sa société de production étant fermée, il sera difficile de la contrôler. En revanche, puisque vous travailliez à l'époque avec Jean-Luc Delarue, peut-être pouvez-vous nous éclairer sur ce qui a entraîné le départ de Jean-Pierre Elkabbach.

M. Gilles Bornstein. Plusieurs points. D'abord, je n'étais pas le conseiller de Jean-Luc Delarue ; j'étais son salarié. J'avais un contrat de droit privé tout à fait normal, aux termes duquel je n'étais pas conseiller mais chargé de fabriquer des émissions – de même que je fabrique encore aujourd'hui des émissions. Je ne participais donc en rien – j'y insiste, en rien – à la négociation des contrats.

Oui, je savais – comme tout le monde – que faire de la télé était pour Jean-Luc Delarue une activité rémunératrice. Mais à quel point ? Je n'en savais rien et je ne me suis jamais posé la question. Ce n'était pas mon problème ; j'essayais de construire des émissions.

De mémoire, je suis arrivé à Réservoir Prod en septembre 1996, alors que les contrats en question avaient déjà été signés. Je n'ai donc pas participé à la création de cette société. Je comprends bien que ce qui vous intéresse, ce n'est pas ma présence à Réservoir Prod, mais les contrats que cette société a passés avec l'audiovisuel public. Encore une fois, de même que je n'exerce aujourd'hui aucune fonction de direction à France Info, je n'avais aucune fonction de direction à Réservoir Prod.

En revanche, je voudrais vous répondre sur un point : je n'ai pas le moindre doute quant à la mission de service public des émissions que produisait Réservoir Prod. C'était il y a vingt-cinq ans mais j'essaie de me souvenir de certains sujets : nous faisons par exemple deux heures d'émission sur des malades atteints de myopathie, sur les addictions, sur la vie en prison et les difficultés rencontrées après la sortie de prison. Je n'ai pas le moindre doute – et je recevais de nombreux témoignages de Français en ce sens – quant au fait que l'émission « Ça se discute » remplissait une mission de service public et a beaucoup aidé des Français au quotidien, ceux qui y participaient comme ceux qui la regardaient.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Le scandale impliquant M. Delarue a été révélé en 1996. Pourquoi avez-vous continué de travailler pour sa société jusqu'en 2005 ? Estimez-vous que les leçons de ces contrats opaques et surfacturés entre l'audiovisuel public et certains animateurs-producteurs ont été retenues ?

M. Gilles Bornstein. J'avoue ne pas très bien comprendre votre première question. J'étais salarié de Réservoir Prod, je fabriquais une émission, « Ça se discute », dont j'étais extrêmement fier – et je reste fier d'y avoir participé. Mais encore une fois, je ne participais pas à la rédaction des contrats. J'étais salarié de Réservoir Prod, dans de bonnes conditions, mais qui n'avaient absolument rien d'exorbitant. Je n'avais donc pas la moindre raison de quitter cette entreprise pour laquelle je faisais un travail qui me passionnait.

Quant aux leçons qui en ont été tirées, je n'en sais rien. Je ne suis pas salarié d'une boîte de production mais salarié d'une chaîne, salarié de l'audiovisuel public. Oui, j'ai travaillé pendant dix ans dans une société de production. Je sais que le service public fait appel à des sociétés de production. La seule chose que je peux dire, c'est qu'elles font très bien leur métier. « C à vous », « C dans l'air », « C ce soir » de Karim Rissouli sont d'excellentes émissions – il

se trouve que ce sont elles que je regarde, car ce sont des émissions d'information, tant et si bien qu'elles sont désormais dans le giron du nouveau directeur de l'information, Philippe Corbé. Mon avis est éditorial : ces émissions sont très bien faites, montées, produites, présentées. En revanche, je n'ai pas d'avis sur les contrats qui lient les sociétés qui les produisent au service public, pour la bonne et simple raison que je ne les connais pas.

M. Charles Alloncle, rapporteur. Nous avons reçu la semaine dernière les représentants syndicaux de France Télévisions. Certains, notamment Force ouvrière, dénonçaient l'externalisation de la ligne éditoriale et de nombreuses émissions du service public à des sociétés de production, citant notamment les émissions produites par Mediawan que vous avez mentionnées. Selon vous, le fait de confier un tel nombre d'émissions importantes du service public à des sociétés de production privées présente-t-il un risque pour le respect des obligations de neutralité ?

M. Gilles Bornstein. Non, je ne crois pas que ce soit l'externalisation qui présente des risques. Je ne connais pas précisément la réglementation – je suis journaliste, non juriste – mais je suppose que les sociétés en question sont soumises aux mêmes obligations que nous. Le fait que ces émissions répondent à la même direction au sein de l'audiovisuel public me semble de nature à vous rassurer.

M. le président Jérémie Patrier-Leitus. Je vous remercie. La séance est levée.

La séance s'achève à dix-huit heures quarante-cinq.

Membres présents ou excusés

Présents. – M. Charles Alloncle, M. Erwan Balanant, M. Philippe Ballard, Mme Céline Calvez, Mme Virginie Duby-Muller, Mme Ayda Hadizadeh, M. Jérémie Iordanoff, M. Emmanuel Maurel, Mme Caroline Parmentier, M. Jérémie Patrier-Leitus, M. Aurélien Saintoul, Mme Anne Sicard, Mme Ersilia Soudais, Mme Sophie Taillé-Polian